

Note Méthodologique : PRP gestion déchets

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Organiser tri, stockage, évacuation et traçabilité des flux de déchets.
- Intégration au système de management (SST/HSE/Qualité) pour relier normes et terrain.
- Clarifier les responsabilités et sécuriser les preuves de conformité.
- Éviter les dérives récurrentes : mélanges de flux, zones saturées, fiches incomplètes.
- Piloter la performance via quelques indicateurs simples (tri, délais, conformité, incidents).

Point clé : Fonder la maîtrise sur 3–6 flux prioritaires, 4–6 indicateurs robustes, évacuation des dangereux < 30 jours et 100 % de BSD archivés 5 ans.

Objectifs de la mission

- Atteindre ≥ 90 % de tri à la source sur les flux principaux en 12 mois.
- Garantir l'évacuation des déchets dangereux sous 30 jours.
- Assurer 100 % des BSD signés et archivés 5 ans ; contrôle documentaire trimestriel.
- Zéro déversement non confiné sur 12 mois.
- Optimiser les coûts de filières (≈ -15 %/an) et former 100 % des opérateurs exposés.

Périmètre / livrables attendus

- Matrice RACI par zones critiques et gouvernance cadrée (indicateurs, reporting HSE).
 - Cartographie des flux et des points d'émission ; analyse des filières.
 - Plan des zones de déchets et standards d'équipements (rétention 110 %, bacs fermés, signalétique).
 - Procédures et modes opératoires visuels : tri, étiquetage, stockage, évacuation, nettoyage.
 - Supports d'enregistrement (check-lists, BSD, registres) et tableau de bord (4–6 KPI).
 - Plan d'actions priorisé par criticité et routine de pilotage (inspections, revues, audits).
 - Programme de formation contextualisé (opérateurs, encadrants, référents).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Atelier de lancement ; revue exigences internes/externes et incidents passés.
- Décider flux suivis, cibles de tri, délais d'évacuation, archivage des preuves.
- Livrables : matrice RACI, 4–6 indicateurs, reporting régulier au comité HSE.

Étape 2 — Diagnostic des flux et conformité

- Visites terrain, entretiens, revue contrats/BSD/consignes/plans.
- Livrables : cartographie des flux par zone, analyse des filières, plan d’actions par criticité.
- Vigilances : sous-estimation volumes, zones informelles, flux « orphelins », contrats non alignés.

Étape 3 — Conception des zones et équipements

- Plan des zones, rétention 110 %, bacs fermés, pictogrammes/couleurs normalisés.
- Cheminements, accès, marquages au sol ; validation maintenance (état/compatibilité/ventilation).
- Vigilances : distances trop longues, marquages non entretenus, rétention absente.

Étape 4 — Procédures, indicateurs et preuves

- Rédiger MO visuels et supports d’enregistrement ; tableau de bord 4–6 KPI.
- Exigences : 100 % BSD complets, vérifications hebdo zones critiques, dangereux < 30 jours, audits ≥ 90 %/an.
- Vigilances : documents trop complexes/nombreux, indicateurs sans propriétaire, oublis d’archivage.

Étape 5 — Formation, sensibilisation et mise en situation

- Cible et durées : opérateurs ~2 h, superviseurs ~4 h ; priorités risques/flux dangereux/huiles.
- Pratique terrain : tri réel, inspection de zone, simulation d’évacuation, remplissage BSD.
- Repères : 100 % nouveaux intégrés < 30 jours ; recyclage des compétences tous les 24 mois.

Étape 6 — Pilotage, audit et amélioration continue

- Rituels : réunion mensuelle HSE, revue trimestrielle prestataires, audit semestriel, bilan annuel.
- Mise à jour des consignes sous 10 jours après incident ; communication des écarts en équipe.
- Cible : -20 % de non-conformités en 12 mois.

Planning / durée / jalons

Fréquence / Délai	Jalon / Événement	Contenu	Livrables / résultats
Hebdomadaire	Inspection visuelle des zones critiques	Vérif. tri, rétention, étiquetage, propreté	Check-list/registre renseigné
Mensuel	Réunion HSE & point prestataire	Volumes, délais d’enlèvement, écarts	Tableau de bord à jour ; actions tracées
Trimestriel	Revue documentaire	BSD, contrats, registres, preuves	Rapport de revue et corrections
Semestriel	Audit interne	Conformité zones, procédures, KPI	Rapport + plan d’actions ≥ 90 % clôturé
Annuel	Bilan en comité (HSE / direction)	Performance, coûts, objectifs à 12 mois	Bilan annuel ; objectifs ajustés
Sous 10 jours après incident	Mise à jour des consignes	Retour d’expérience et mesures correctives	Consignes révisées et diffusées

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Nommer un responsable de zone par zone critique et animer les inspections.
- Fournir les données et accès : contrats, BSD, plans, historiques d'incidents.
- Mettre en œuvre les aménagements (zones, rétention, signalétique) et appliquer les procédures.
- Assurer la formation des équipes (intégration & recyclage) et l'archivage des preuves 5 ans.
- Piloter la relation prestataire et respecter les délais d'évacuation (< 30 jours pour dangereux).

Consultant

- Conduire le cadrage : atelier de lancement, RACI, indicateurs, gouvernance.
 - Réaliser le diagnostic terrain et documentaire ; cartographie et plan d'actions par criticité.
 - Concevoir les zones et standards d'équipements ; sécuriser avec la maintenance.
 - Formaliser procédures/MO visuels, supports d'enregistrement et tableau de bord (4–6 KPI).
 - Former les équipes sur site et outiller les managers pour le pilotage.
 - Accompagner les revues prestataires, audits et bilans annuels.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Liste des flux prioritaires, points d'émission et volumes estimés.
 - Exigences internes/externes (références ISO 14001:2015, règles de conformité).
 - Historique des incidents/écarts et pratiques actuelles.
 - Contrats et autorisations des filières/collecteurs agréés.
 - BSD/BSDD existants et archives (cible : 5 ans).
 - Plans des locaux et zones envisagées ; inventaire des équipements et rétentions.
 - Disponibilité des référents/chefs d'équipe pour ateliers et visites terrain.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rituels : inspections hebdo, réunion mensuelle HSE, revue trimestrielle prestataires, audit semestriel, bilan annuel.
- Validations : 100 % BSD signés et archivés 5 ans ; contrôle documentaire au moins trimestriel.
- Seuils clés : dangereux évacués < 30 jours ; écart volumes prestataire < 5 %/mois.
- Gestion des écarts : plan d'actions tracé, propriétaires par indicateur, mise à jour des consignes < 10 jours.
- Risques/vigilances : sous-estimation volumes, zones informelles, flux « orphelins », retards d'évacuation.
- Qualité documentaire : procédures courtes et visuelles ; consolidation mensuelle des indicateurs.
- Amélioration continue : objectif –20 % de non-conformités en 12 mois ; partage des retours d'expérience en équipe.

